

# Plus de visibilité sur les chiffres du chômage ?



Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3295 - Lundi 23 juin 2014 - Prix : 10 DA

Après son regroupement historique du 10 juin

## Les limites du jeu de l'opposition

Page 3



54 milliards DA destinés aux familles démunies pour le ramadhan

## Mise en garde contre le détournement des aides

Lire page 4

### Etat ou assistante sociale ?

Par Nadjib Stambouli

**O**n voit d'ici la levée de boucliers et la sortie de tous les noms d'oiseaux fustigeant celui qui ose toucher à la «solidarité», à «l'entraide» et au «devoir de soutien humanitaire» envers les nécessiteux, comme si celui qui émet le moindre avis critique était un être sans cœur et dénué de toute sensibilité envers les pauvres, les malades ou les sans-abri. C'est justement cette peur panique d'être fustigé et cette crainte de prêter le flanc aux étiquettes, notamment celle qui extirpe de votre cœur toute pulsion d'humanité, qui fait le lit de l'autocensure, et par voie de conséquence ouvre droit, sous le silence semi-complice, à l'inscription dans la durée de tous les écarts à la raison, à toutes les dérives s'ancrant sous le sceau de l'impunité, du moins du laxisme ambiant, dans les mœurs. Or, il se trouve que l'Etat a, chemin faisant, transformé sa noble vocation initiale de protection et de soutien aux couches défavorisées, ce qui est tout à son honneur, en une sorte de mission de bienfaisance, telle une méga-institution caritative, vouée aux bonnes œuvres, avec toutes les tâches qui vont avec, celles de l'aumône et la charité. Dans son infinie mansuétude, magnanime comme seules savent l'être les entités vouées à la mission de généreuse solidarité en aide aux démunis, l'Etat algérien a opéré un glissement en nourrissant une mentalité d'assistés au sein des larges couches de la population, cercle s'élargissant au fur et à mesure, du réellement démunis et nécessiteux à ce qui... l'est beaucoup moins.

Suite en page 3

### Mondial 2014/Algérie 4 -Corée du Sud 2

# Les Verts flamboyants !

L'équipe nationale de football a réussi un bon coup en l'emportant face à la Corée du Sud sur le score sans appel de 4-2, revenant de loin et prenant une belle revanche après la défaite lors du premier match face à la Belgique.

Lire page 24



Ph > D. R.

A l'initiative de la CCI Soummam

## Ateliers de formation sur le code des marchés publics

Page 4



Théâtre régional d'Oran

## Triomphe de la pièce «Nouar Essebar»

Page 13



Création d'un fichier national de l'emploi

# Plus de visibilité sur les chiffres du chômage ?

■ Prochainement sera confectionné un fichier national de l'emploi, c'est ce qu'a annoncé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi. Ce fichier permettra de recenser les chercheurs d'emploi à travers le territoire national et d'avoir plus de visibilité concernant l'offre et la demande en matière d'emploi.

Par Meriem Benchaouia

« **C**e projet d'élaboration d'un fichier national permettra de

Problèmes vécus par la population de Ghardaïa  
**«Pas d'ordre confessionnel», selon le ministre des Affaires religieuses**

**LES PROBLÈMES** vécus par la population de Ghardaïa ne sont pas d'ordre confessionnel, a indiqué dimanche à Constantine le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa. «Les rites malékite et ibadite relèvent des préceptes et des valeurs de l'Islam, une religion qui prône l'unité confessionnelle de la nation», a précisé le ministre au cours d'un point de presse organisé sur le parvis de la mosquée Emir-Abdelkader, en marge d'une visite de travail à Constantine. «La prière qui a réuni à Ghardaïa les malékites, les hanafites et les ibadites derrière un même imam, est un geste hautement symbolique de l'unicité de la foi musulmane et de la solidarité de la Oumma», a expliqué le ministre, en ajoutant que «les problèmes que vit cette wilaya ne diffèrent en rien de ceux auxquels font face les habitants des autres régions du pays». «Les Algériens vivant dans cette partie du Sud algérien ont surtout besoin d'être écoutés, compris et aidés pour surmonter leurs problèmes socio-économiques et leurs préoccupations quotidiennes», dira-t-il. Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs avait entamé sa visite à Constantine en se recueillant devant la tombe de Cheikh Abdelhamid Benbadis, avant de se rendre au centre-ville où il a inspecté les travaux de réhabilitation en cours de la mosquée Hassan-Bey. A la mosquée Emir-Abdelkader, Mohamed Aïssa s'est enquis des travaux de réhabilitation de ce lieu de culte. Prévue pour être livrée au bout d'un délai de 14 mois, cette opération, scindée en cinq phases pour une autorisation programme de 5 milliards de dinars, enregistre un taux d'avancement des travaux de 20%. Cela permet, selon les responsables en charge du projet, d'envisager sa réception avant le début de la grande manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe». Le ministre a ensuite présidé une réunion de travail qui a regroupé, dans la salle de conférences de la mosquée, les cadres et les imams de la wilaya, avant de rencontrer, au siège de la wilaya, les représentants des associations religieuses qu'il a invités à participer au rendez-vous que la ville de Benbadis s'appête à accueillir en 2015. Le ministre a clôturé sa visite de travail par l'inspection du projet du futur centre culturel islamique, en cours de réalisation à la nouvelle ville Ali-Mendjeli. **Kamel O.**

disposer d'une vision claire sur la situation de l'emploi», a précisé M. El Ghazi. Le ministère du Travail s'emploie à élaborer un fichier national de l'emploi englobant notamment ceux ayant bénéficié de titularisation dans le monde du travail, le nombre de demandeurs de travail et des sans-emploi et les secteurs concernés par les offres, a indiqué M. El Ghazi lors d'une conférence de presse en marge d'une rencontre avec les directeurs de wilaya de l'emploi et des inspecteurs du travail. Ce fichier permettra de «rassembler des informations exactes» et de donner une «vision claire et uniformisée» sur la situation de l'emploi en Algérie tout comme il constituera un document de référence pour les politiques nationales en matière d'emploi, a-t-il précisé. Il a souligné que ce fichier apportera également des chiffres précis concernant le secteur de l'emploi, permettra d'évaluer les lacunes enregistrées en matière d'emploi afin d'y remédier et de trouver, enfin, les mécanismes de recensement des personnes activant dans le marché parallèle. A ce propos, il a affirmé que les statistiques restaient cependant «incomplètes» car n'ayant pas été en mesure de définir le nombre de personnes activant dans le marché parallèle. D'autre part, M. El Ghazi a annoncé que le ministère organisera un atelier



Ph/Le Jour

de travail qui regroupera des représentants de plusieurs secteurs pour examiner la situation des personnes activant dans le marché parallèle en vue d'une prise en charge pour que ces personnes puissent bénéficier, dans une première étape, de leurs droits, notamment en matière de couverture sociale. Il a rappelé à cette occasion la politique de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage qui compte, selon lui, parmi «les axes prioritaires» de l'action du gouvernement visant la créa-

tion d'emplois et la résorption du chômage. Il a tenu à faire remarquer que ces résultats ont été obtenus grâce à la mobilisation d'importantes ressources humaines et financières, ajoutant que le gouvernement poursuivra ses efforts durant les années à venir pour permettre à un grand nombre de sans-emploi, notamment les jeunes, de saisir une opportunité de travail. Le ministère prévoit la baisse du taux de chômage, qui était de 9,8% en 2013, à 9% en 2014 et vise un taux de 8% en 2015, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre a appelé les responsables du secteur au niveau local à la «coordination» en matière d'emploi, soulignant l'importance d'organiser des rencontres mensuelles entre les représentants des organismes d'emploi de wilaya relevant du secteur. L'objectif de ces rencontres, a-t-il dit, consiste à échanger les informations sur les mesures liées à l'emploi et de réfléchir à des initiatives concrètes visant la mise en œuvre de la politique de promotion de l'emploi. **M. B.**

Développement du secteur de l'industrie

## Bouchouareb appelle à réactiver la production minière

Lors d'une réunion qui a regroupé des entreprises du secteur minier, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, a plaidé hier que le secteur des mines doit participer «activement» à l'accroissement de la production nationale à travers un véritable programme de réhabilitation et de modernisation de l'outil national productif.

«Le challenge premier est de répondre de manière satisfaisante (aux besoins du marché national) et d'assurer l'équilibre de la balance commerciale en matière de produits miniers afin de réduire les importations», a-t-il affirmé. Le secteur des mines «est appelé également à participer graduellement et activement à l'accroissement des capacités productives nationales destinées à l'exportation à travers un véritable programme de réhabilitation et de modernisation de l'outil national de production et de formation», a-t-il dit. Soulignant l'importance du secteur comme étant un «segment stratégique» pour l'intégration du système national de production, Bouchouareb a insisté sur l'impératif d'exploiter les potentialités nationales telles que le carbonate de calcium, la bentonite, la baryte, le marbre et le granite. «Il s'agit principalement d'impulser une nouvelle dynamique à ce secteur et de renforcer l'intégration et les complémentarités évidentes entre les secteurs productifs (...).», a-t-il précisé indiquant que le plan d'action du gouvernement pour les cinq prochaines années engageait le secteur à tenir des objectifs «ambitieux». Dans ce sillage, la nouvelle loi minière promulguée en avril 2014 vient, selon le ministre, parfaire le cadre légal et répondre aux exigences de la prochaine étape de



développement en accordant plusieurs incitations et facilitations aux entreprises. Concrètement, il s'agit, selon Bouchouareb d'encourager la transformation locale des substances minérales, déployer plus d'efforts pour la découverte de nouvelles ressources, poursuivre la réhabilitation du potentiel productif public et participer plus effectivement à l'investissement privé. En outre, a-t-il poursuivi, il s'agira de lancer de grandes opérations de développement des phosphates, du minerai de fer, des métaux de base, de l'or et d'autres minéraux à travers la valorisation des projets existants (gisement de fer de Gara Djebilet et celui du zinc-plomb de Bejaïa) et la création de nouvelles installations (nouvelles unités de production de bentonite de Maghnia, mise en production du gisement de baryte de Draïssa

(Béchar) et la construction de deux nouvelles marbreries à Skikda et Sig). Le ministre a annoncé également la réouverture de mines fermées à l'exemple des mines de zinc de Kherzet Youcef et de Châabet El Hamra (Sétif) et celle de baryte et de plomb de Batna. La rencontre des entreprises du secteur des mines a été consacrée à l'évaluation des activités des deux agences nouvellement créées, à savoir : l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA) chargée de la gestion de l'infrastructure géologique nationale et l'Agence nationale des activités minières (Anam) qui a pour mission de gérer le patrimoine minier national. Une feuille de route pour développer le secteur des mines devrait être dégagée et adoptée à la fin des travaux.

Ahcene Hadjam



Après son regroupement historique du 10 juin

# Les limites du jeu de l'opposition

■ Dix jours après la conférence de la transition nationale qui a vu une participation marquante, il est difficile de parler d'une opposition unie. S'agit-il d'une question de leadership ou de convictions politiques à défendre ou encore est-ce le jeu politique qui demande une répartition des rôles au sein de l'opposition ?

Par Nacera Chennafi

Les membres de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique (CLTD) se sont réunis hier à huis clos à Alger. Il s'agit de faire le bilan sur la conférence nationale du

10 juin dernier. Une rencontre qui a vu une participation marquante des partis, des personnalités nationales et de la société civile mais en réalité l'opposition déjà semble être divisée plus que jamais, car on ne sait plus qu'elle est la vraie opposition ?

Après dix jours de premier regroupement de l'opposition dans l'histoire de l'Algérie indépendante, la Coordination pour les libertés et la transition démocratique (CLTD) est confronté aux divergences et à l'échange d'accusations, surtout après la participation du FFS, le plus vieux parti de l'opposition en Algérie aux consultations sur la révision de la Constitution. Une participation critiquée par, le défenseur des droits de l'homme, Ali Yahia Abdenour qui a chargé le parti de Hocine Ait Ahmed, même-ci les représentants du parti reçus par Ahmed Ouyahia, la semaine dernière ont déclaré qu'ils sont allés à la Présidence pour parler de leur projet portant " reconstruction de consensus national ".

Le chef du groupe parlementaire du FFS, n'a pas attendu longtemps pour répondre aux critiques de Ali Yahia Abdenour à travers le facebook.

Aujourd'hui, les membres de la Coordination sont face à véritable casse-tête : celui de pou-



Ph/E. Soraya/A.A.

voir réunir l'opposition autour d'un seul projet politique avec le quel elle pourra négocier avec le pouvoir, mais ce défi semble difficile à réaliser, car, on ne sait plus qui représente l'opposition en Algérie. Est-ce que se sont ceux qui ont boycotté les présidentielles de 17 avril dernier, ou bien ceux qui ont participé et disent qu'il y a eu fraude, ou alors ceux qui n'ont ni participé, ni boycotté ou bien d'autres. Dix jours après la conférence de la transition nationale qui a vu une participation marquante, il est difficile de parler d'une opposition unie. S'agit-il d'une question de leadership ou des convictions politiques à défendre ou bien c'est le jeu politique qui demande une répartition des rôles au sein de l'opposition ?

Dans cette opposition, il y a le Front des forces socialistes qui

s'attache à son passé historique, comme le plus vieux parti de l'opposition. Ce parti a participé à la conférence de la transition et au même temps, il est allé à la Présidence dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution. Cependant, il croit toujours pouvoir rassembler le pouvoir et tous les acteurs politiques et ceux de la société civile autour d'une conférence nationale portant " reconstruction de consensus national " ?

D'autre part, il y a le parti des Travailleurs qui se classe comme " parti d'opposition " mais ce parti n'a pas été invité à la conférence de transition et ne croit pas à celle-ci et au même temps, ce parti participera aux consultations sur la révision de la Constitution et joue un rôle de l'opposition au sein de l'Assemblée populaire nationale.

En outre, il y a le pôle de Ali Benflis qui, n'adhère absolument pas au projet de transition démocratique. Benflis et ses alliés veulent " un changement de régime, qui ne touchera pas aux fondements du système ".

Mouloud Hamrouche, est pour un changement pacifique de régime de l'intérieur du système dont l'armée sera un acteur indéniable.

Enfin, il y a le Fis dissous qui veut revenir sur la scène politique, à travers sa participation à la conférence de 10 juin dernier, mais faut-il divorcé avec les familles des victimes des attentats et des disparus qui étaient présents à cette conférence pour faire plaisir à Ali Belhadj et ses amis, le choix semble difficile pour une CLTD qui parle d'une transition démocratique. **N. C.**

Sept terroristes aujourd'hui devant la justice

## Accusés d'assassinats, rapt et viols

Le procès de sept terroristes présumés, impliqués dans des assassinats, pose de bombes dans des lieux publics, rapt et viols commis depuis 1997 à Alger et ses environs, aura lieu lundi devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris dimanche auprès du parquet.

Parmi les accusés figure le dénommé Hocine Kobbi, à l'origine également du démantèlement d'une cellule du groupe islamique armé (GIA) à Alger, selon les attendus contenus dans l'arrêt de renvoi.

Les accusés doivent répondre des chefs d'accusation de « constitution d'un groupe terroriste armé, de massacre avec pose de bombes dans des lieux publics, assassinats, rapt et viols », selon la même source.

L'affaire remonte à 1997 lorsque l'accusé Hocine Kobbi a été chargé par le groupe terroriste sévissant à Alger de déposer une bombe artisanale à la gare ferroviaire de Gué de Constantine. L'engin a explosé entre les mains de Kobbi, lui causant une cécité quasi-totale.

Malgré son handicap, l'accusé Kobbi a continué d'être un élément de soutien et d'appui pour ce groupe terroriste, il s'est chargé d'obtenir des renseignements ainsi que du transport des terroristes pour commettre des attentats dans plusieurs zones de

la capitale. Chargé par l'«émir» du GIA, Rachid Abou Tourab, d'exécuter un attentat suicide à la ceinture explosive, Hocine Kobbi décida alors d'informer les forces de sécurité sur les activités de ce groupe terroriste.

Il a également informé les forces de sécurité des caches des groupes terroristes, ce qui a permis l'arrestation de plusieurs personnes et la récupération d'armes et de munitions de guerre.

### Peines de prison à l'encontre de treize cadres et fonctionnaires

Treize cadres et fonctionnaires de l'Agence foncière de la wilaya de Aïn Témouchent ont été condamnés, par le tribunal de Beni Saf, à des peines d'emprisonnement ferme variant entre 5 et deux ans, assorties d'amendes, apprend-on dimanche, du parquet de la République.

Ces mis en cause, dont deux ex-directeurs de l'agence, quatre femmes cadres ou fonctionnaires, ainsi que des responsables des antennes de Beni Saf et Hammam Bouhadjar, étaient poursuivis, notamment pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction et bénéfice de prestations injustifiées, précise-t-on.

Ainsi, le nommé K. B. A. (44 ans), ex-directeur de l'agence, a été condamné à une peine de 5 ans de prison ferme et une amende de 500 000 dinars. Cette même peine a été prononcée à l'encontre de quatre autres cadres et fonctionnaires de ladite agence.

Quatre autres cadres et fonctionnaires ont écopé d'une peine de trois ans de prison ferme et d'une amende de 500 000 dinars, ajoute-t-on de même source.

Une peine de deux ans de prison, dont un ferme, et une amende de 100.000 dinars a été prononcée à l'encontre de deux autres cadres. Enfin, un entrepreneur et un transporteur de Beni Saf, impliqués dans cette affaire, ont été condamnés, respectivement, à 3 ans de prison dont un avec sursis et une amende de 500 000 dinars, et 3 ans de prison ferme et 500 000 dinars d'amende.

Selon l'enquête diligentée par la police judiciaire de Aïn Témouchent, depuis 2011, les mis en cause ont illégalement bénéficié, pour leur propre compte ou au profit de proches, de locaux commerciaux et de lots de terrains à bâtir à Beni Saf, El Malah, El Amria et Hammam Bouhadjar. Ces personnes ont usé de leurs fonctions pour passer des marchés douteux sans respect de la réglementation ni paiement de sommes dues à l'agence, conclut-on. **Adel Y.**

## EDITO

### Etat ou assistante sociale ?

suite de la page une

Il est évident que cette proposition à aider au maximum connaît un « gain d'activité » avec l'arrivée du ramadan, dont on ne sait que trop qu'il a perdu en cours de route sa vocation originelle, celle de l'aide aux démunis justement. A ceci près que c'est un acte de piété dont sont comptables les fidèles et non pas l'Etat, et il n'est que de voir la somme faramineuse, celle de 54 milliards de DA annoncée hier par la ministre chargée de ce secteur, pour mesurer l'ampleur qu'a prise cette nouvelle mission auto-octroyée par les pouvoirs publics. En fait tout est dans l'esprit de l'aide et l'Etat algérien, en matière de solidarité, n'a absolument rien à se reprocher ni de leçons à recevoir, ayant prouvé sa disponibilité pleine et entière lorsque l'interpelle son rôle, comme il a toujours été présent lors des séismes, inondations et autres calamités naturelles très attirées par notre pays. L'Etat est également là lorsqu'il faut loger la population sans toit, tout comme il est là dans d'autres registres de protection sociale, qu'il est d'ailleurs indécent de citer, à moins de verser dans la démagogie, alors que là est le Smig du devoir de tout Etat normalement constitué. Tout le monde, sous le sceau de ce qu'il n'est pas toujours faux de nommer « achat de la paix sociale » en distribuant à tout va aides financières par-ci et crédits non remboursés par-là, semble avoir perdu de vue (ou fait mine d'oublier) ce principe cardinal édictant qu'à celui qui est dans le besoin, il est plus bénéfique d'enseigner à pêcher que d'offrir un poisson. En d'autres termes, la seule aide qui vaille et compatible avec la mission de l'Etat, c'est d'offrir du travail, ou plutôt faciliter les conditions d'octroi. Pour le reste, sa vocation n'est pas d'aider directement, mais conforter les dispositifs d'emploi et d'insertion (non synonymes d'aumône) d'une part, et de l'autre, encourager les associations caritatives, mais sans se substituer à elles. Parce qu'autant il est méritoire de la part de l'Etat de faire bénéficier le plus grand nombre de la rente pétrolière, autant il n'a pas à susciter la dégradation de la valeur travail, notamment chez les jeunes, en les habituant à compter sur cette aide, aux allures d'assistance publique. **N. S.**



54 milliards DA destinés aux familles démunies pour le ramadhan

# Mise en garde contre le détournement des aides

■ En prévision du mois de ramadhan, environ 54 milliards DA ont été dégagés par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, pour venir en aide aux personnes nécessiteuses. C'est ce qu'a indiqué hier sur les ondes d'Alger Chaîne III, M<sup>me</sup> Mounia Meslem Siameur, ministre de la Solidarité nationale.

Par Lynda Naili Bourebrab

**A** quelques jours du ramadhan 2014, le département de la Solidarité nationale met en garde contre toute tentative de détournement des colis destinés aux familles nécessi-

## Bouira/Artisanat traditionnel Aïcha Tagabou inaugure le salon régional

**LA MINISTRE** déléguée chargée de l'Artisanat, M<sup>me</sup> Aïcha Tagabou, a procédé dimanche à Bouira à l'inauguration du Salon régional de l'artisanat traditionnel, auquel participent plus de 70 exposants venus de 30 wilayas du pays. Après avoir donné le coup d'envoi de cette manifestation régionale, organisée par la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM), M<sup>me</sup> Tagabou a visité les différents stands du salon où elle a eu un aperçu sur la qualité des produits et œuvres artisanaux et bijoux exposés par des artisans de Blida, Alger, Médéa, Djelfa, Tlemcen, Adrar, Sétif et Skikda, notamment. Plusieurs artisans couturiers, dinandiers, vanniers, tapissiers et cuisiniers, ont saisi cette occasion pour exprimer à la ministre leurs préoccupations relatives notamment au développement et à la promotion de l'artisanat traditionnel. A ce propos, M<sup>me</sup> Tagabou a réitéré la volonté et l'engagement de l'Etat à soutenir et à continuer à aider tous les artisans, afin de donner un nouveau souffle à cette activité. «*Nous organisons ce genre de salon pour vous permettre de promouvoir et de vendre vos produits et d'échanger des expériences entre artisans*», a-t-elle souligné à l'adresse d'un artisan qui demandait davantage d'aide de l'Etat. Lors d'une cérémonie, tenue en marge de ce salon régional organisé au niveau du hall et de l'esplanade de la maison de la culture Ali-Zaâmoum de la ville, M<sup>me</sup> Tagabou a procédé à l'attribution de décisions d'aide au profit d'une dizaine d'artisans de la wilaya de Bouira, sur le Fonds national de promotion de l'artisanat traditionnel (FNPAT). Des décisions d'attribution de locaux professionnels au niveau de la maison de l'artisanat de Sour El-Ghozlane ont été également remises par la ministre à une dizaine d'artisans.

Younès D.

teuses. Ainsi, relevant qu'«une importante opération de solidarité, pour le mois de ramadhan, a été lancée par le ministère de la Solidarité nationale qui a engagé 54 milliards DA pour venir en aide aux familles nécessiteuses», M<sup>me</sup> Meslem a fait savoir qu'à partir de l'année prochaine, l'aide aux familles dans le besoin se fera sous forme financière, après une actualisation du fichier recensant les personnes «*vivant sous le seuil de pauvreté*». En outre, estimant le nombre de personnes nécessiteuses à un million six cent soixante mille sur tout le territoire national, la ministre expliquera que l'aide aux personnes dans le besoin sera répartie sous forme de colis variant en fonction des wilayas, d'un montant de 4 000 à 8 000 DA. A ce propos, pour lutter contre le détournement de ces colis, elle a averti que des mesures ont été prises pour un «*contrôle rigoureux*» à travers toutes les wilayas. Soulignant que l'action de solidarité sera bien organisée afin de mieux cibler les personnes nécessiteuses et d'éviter le gaspillage, elle fera savoir que la distribution des colis a débuté depuis une semaine et toutes les familles dans le besoin en recevront d'ici la veille du mois sacré prévu la fin juin, a informé M<sup>me</sup> Meslem.

## L'allocation aux personnes handicapées passe à 8 000 DA

Par ailleurs, abordant la question des personnes handicapées, la ministre a annoncé une hausse de 100% des allocations destinées à cette catégorie sociale vulnérable. Ainsi, lesdites



Ph/D.R.

allocations passeront de 4 000 à 8 000 DA. Dans ce contexte, M<sup>me</sup> Meslem annoncera également certaines actions décidées en soutien aux personnes vulnérables. Il s'agit, entre autres, de «*la simplification des procédures d'allocations des aides sociales au titre du dispositif d'insertion sociale et professionnelle et la décentralisation de la gestion du fonds spécial de la solidarité sociale*», en vue d'«*améliorer le niveau de vie des personnes handicapées*», soulignera la

ministre. Et d'ajouter, dans ce contexte, la poursuite de la réforme du service public concernant les structures relevant de son secteur à travers le renforcement des guichets uniques mis en place pour l'accueil et l'orientation des personnes handicapées et autant de moyens matériels et humains performants, la mise en place progressive des bureaux d'action sociale au niveau des communes...

A propos d'insertion professionnelle, l'invité de la rédaction

a rappelé l'obligation faite aux entreprises d'employer des personnes handicapées ou de payer des indemnités qui seront versées à cette catégorie de la population.

Pour ce qui est du fonds d'aide aux femmes divorcées, initié par le Président Bouteflika le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, M<sup>me</sup> Meslem fera savoir à ce sujet que le texte de loi relatif à la création du fonds est en cours de préparation. **L. N.B.**

A l'initiative de la CCI Soummam

## Ateliers de formation sur le code des marchés publics

**L**a chambre de commerce et d'industrie Soummam de la wilaya de Béjaïa organise depuis hier, et pour trois journées consécutives, un séminaire ayant pour thème «le code des marchés publics», au niveau de l'hôtel Club Alloui. Cette rencontre est placée sous le haut patronage du wali. Il sera question, durant cette rencontre, de certains aspects en rapport avec l'activité contractuelle de l'administration, organismes publics et les entreprises économiques. «*L'expérience récente à montré, à travers le contenu des dispositions contractuelles, que les contractants, d'une manière générale, ne tirent pas toujours avantage du riche arsenal juridique en la matière, notamment de garanties et de règlement des litiges*», souligne M. Haïl, directeur de la CCI-Soummam. Et d'ajouter : «*Il est dès lors plus que nécessaire de donner aux participants un tableau complet des différentes garanties et des différents modes de règlement des litiges susceptibles d'être prévus dans les marchés ou contrats conclus*». Ces journées de formation ont été animées par Maître Amar Yahia Mouloud, avocat agréé à la Cour suprême, expert spécialiste des

marchés publics. Durant la journée d'hier, il a été fait part d'un certain nombre d'enseignements dont l'expérience contractuelle des trois dernières années correspondant à la période d'application du décret présidentiel du mois d'octobre 2010 portant réglementation des marchés publics et des deux décrets présidentiels de janvier 2012 et janvier 2013, l'ayant modifié et complété dans le sens d'une modification radicale du régime applicable aux contrats des entreprises publiques et économiques. Des points jugés importants ont été abordés hier, dont «*les apports nouveaux prévus par le décret présidentiel de janvier 2013, le cadre d'élaboration et d'adaptation des procédures d'EPE à cette nouvelle réglementation dans le contexte du décret de janvier 2013, les problèmes de l'exécution des marchés publics*». Il y a lieu de noter que le volume des exportations réalisées en 2013 par les entreprises privées implantées sur le territoire de la wilaya de Béjaïa a atteint 651 704,084 tonnes pour une valeur de 367 056 329,11 dollars, selon les services de la direction du commerce de la wilaya. Les produits exportés par ces entreprises sont essentielle-

ment composés des huiles alimentaires, sodas, sucre cristallisé, liège, dattes, yaourts, emballages en carton et plastique, groupes électrogènes et autres produits. Ces produits ont été destinés vers la France, le Canada, la Tunisie, la Mauritanie, la Jordanie et la Turquie. En 2011, les exportations des entreprises de la région étaient de l'ordre de 15 233 361 485, 70 DA. Concernant le suivi des opérations d'importation, il a été fait état de 2 897 opérations réalisées par les 185 opérateurs locaux, durant la même période, pour 5 556 991,894 tonnes et une valeur de 173 115 187 075,00 DA. Ces importations proviennent principalement de l'Union européenne à hauteur de 84,65% et d'Asie avec 12,50%. 70,4% des produits importés étaient destinés à l'utilisation et la revente en l'état. Par ailleurs, le nombre d'opérateurs dans le circuit d'importation est passé de 169 en 2012 à 185 en 2013. «*Le volume des marchandises importées a connu également une hausse. Il est passé de 3,694 millions de tonnes en 2012 à plus de 5,556 millions de tonnes en 2013*», avons-nous appris.

Hocine Cherfa



Céréales

# Les prévisions revues à la baisse

■ La campagne moissons-battage, lancée à la mi-juin, prévoit des rendements moyens qui devraient avoisiner les 20 quintaux par hectare.



PH. DR.

Par Hanifa T.

La production prévisionnelle de céréales pour la saison 2013-2014 a dû être revue à la baisse dans la wilaya de Constantine, en raison du «stress hydrique» qui a prévalu durant la période la plus propice pour la levée du blé,

a-t-on indiqué dimanche à la direction du secteur.

Le responsable de la cellule d'information de la direction des services agricoles (DSA), Fouad Bentrada, a fait état, dans ce contexte, de «mauvaises conditions climatiques au mauvais moment, marquées par un déficit pluviométrique durant le mois

d'avril». La récolte céréalière attendue dans la wilaya sera, ainsi, de l'ordre de 1,3 million de quintaux au lieu des 1,6 million de quintaux initialement prévus, a ajouté le responsable, soulignant que les moissons seront menées sur une superficie de 66 900 hectares, soit 45 000 ha pour le blé dur, 15 600 ha pour le

blé tendre, 5 100 ha pour l'orge et 800 ha pour l'avoine.

La campagne moissons-battage, lancée à la mi-juin, prévoit des rendements moyens qui devraient avoisiner les 20 quintaux par hectares, a encore indiqué M. Bentrada, rappelant que la production céréalière de la saison dernière avait atteint près de

1,6 million de quintaux. Au total, 425 moissonneuses-batteuses (363 du secteur privé et 62 appartenant à la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) sont mobilisées dans la wilaya de Constantine où les capacités de stockage sont de l'ordre de 1,2 million de quintaux, a souligné la même source.

H. T.

## Kerry en visite surprise en Egypte Près de 600 millions de dollars débloqués comme aide

LE SECRÉTAIRE d'Etat américain John Kerry est arrivé dimanche en Egypte pour une visite surprise, sa première depuis l'investiture à la présidence d'Abdel Fattah al-Sissi, ont indiqué des responsables américains, annonçant que les Etats-Unis ont débloqué 572 millions de dollars d'aide pour ce pays.

M. Kerry rencontrera le chef de l'Etat égyptien, qui a prêté serment il y a deux semaines, et doit notamment s'entretenir avec lui des craintes de Washington au sujet de la répression et des «tactiques» du gouvernement qui, selon les Etats-Unis, «divisent» la société égyptienne. Des responsables américains ont toutefois souligné que Washington «reconnaissait que l'Egypte traversait une transition très difficile».

Cette visite intervient au lendemain de la confirmation de 183 condamnations à mort par un tribunal du centre de l'Egypte, dont celle du chef de la confrérie des Frères musulmans dont est issu M. Morsi, le Guide suprême Mohamed Badie. A l'occasion de cette visite de quelques heures, des responsables américains ont annoncé que Washington avait débloqué 572 millions de dollars d'aide à l'Egypte il y a une dizaine de jours, après avoir obtenu le feu vert du Congrès.

Cette tranche représente une partie de la substantielle aide américaine à son grand allié arabe – 1,5 milliard de dollars, dont quelque 1,3 en aide militaire – qui avait été gelée en octobre, l'administration américaine la conditionnant à la mise en place de réformes démocratiques après la destitution en juillet 2013 du président Mohamed Morsi.

En avril, des responsables américains avaient annoncé que la reprise de l'aide était prévue, notamment la livraison de 10 hélicoptères Apache pour appuyer l'armée égyptienne qui fait face à des attaques terroristes quasi quotidiennes dans la péninsule désertique du Sinaï. Mais les 10 hélicoptères sont toujours aux Etats-Unis, ont précisé dimanche ces responsables.

Halim N.

## Symposium algéro-sud coréen aujourd'hui à Oran

### Une quarantaine de communications au menu

Un symposium autour de la thématique «Algérie-Corée du Sud, société, développement et modernité : approches comparatives», se tiendra aujourd'hui et demain au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran.

Cette rencontre, qui verra la présentation d'une quarantaine de communications sur plusieurs domaines d'intérêt commun, succède à d'autres symposiums qui ont eu lieu en Corée du Sud et en Algérie et intervient dans le cadre du partenariat entre les institutions de recherche des deux pays, expliquent les organisateurs.

Les conférenciers des deux pays communiqueront sur diverses problématiques comme la colonisation, le management, l'entrepreneuriat, la formation et la culture, entre autres.

Durant ces deux journées de travaux, l'Histoire sera au cœur de ce symposium puisque plusieurs communications lui seront consacrées à l'instar de «Colonisation, mouvement national et Etat indépendant face à la question de la modernité en Algérie», «La formation historique de l'Algérie», «La fabrique sud-coréenne des héros : mise en musée d'une trajectoire historique», entre autres.

L'économie sera également un des domaines abordés durant ce symposium avec la présentation de plusieurs communications à l'exemple de celles dédiées aux «Relations Etat-entreprise dans une économie de transition : les arbitrages institutionnels face aux exigences de croissance des entreprises», «Les politiques de modernisation de l'agriculture algérienne de l'indépen-

dance à nos jours», «Capital humain et croissance économique : étude comparative entre l'Algérie et la Corée du Sud, quels enseignements pour l'Algérie», «Le management par les valeurs», entre autres.

D'autres thèmes consacrés à la femme, à la culture et la formation retiendront l'attention de l'assistance durant cette rencontre.

Par ailleurs, dans le cadre de la formation continue, un atelier doctoral est prévu afin de discuter les travaux de huit doctorants de différentes universités du pays. Les organisateurs ont prévu également une table ronde

avec des chefs d'entreprises des deux pays.

Cette manifestation scientifique est initiée par le Crasc, en partenariat avec le Centre de recherche en économie appliquées pour le développement (Cread), l'Ecole nationale supérieure de management (Ensm) et en collaboration avec l'Association coréenne des études maghrébines, l'Institut des études euro-africaines (Université Hanyang), le Centre des études francophones (Université Sungkyunkwan) et l'Institut des sciences humaines d'Ewha (Université féminine d'Ewha).

Safy T.

### Promotion

#### De nouveaux projets pour impulser le tourisme

DES PROJETS portant sur la réalisation de nouvelles infrastructures touristiques ont été lancés dans la wilaya de M'sila au titre de l'exercice 2014, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA).

Cette source a fait part, dans ce contexte, de la création de deux centres d'information et d'orientation touristique, au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Maâdhid où la Kalaât de Beni-Hammad constitue un atout considérable, a précisé la même source. Ces structures, une

fois opérationnelles, seront dotées d'une banque de données sur les potentialités archéologiques et historiques de la wilaya du Hodna, et mettront à la disposition des visiteurs des documents et des guides touristiques qui leur permettront de mieux connaître les potentialités de ces régions, selon la DTA.

Deux maisons de l'artisanat, également en projet dans cette wilaya, sont appelées à jouer un rôle primordial dans la promotion du savoir-faire local et à permettre aux artisans de disposer d'un espace adéquat

pour la promotion et la commercialisation de leurs produits, a-t-on ajouté de même source. La réalisation de ces projets touristiques contribuera à la création de nombreux postes d'emploi et dynamisera les activités en relation avec le tourisme, a-t-on souligné, rappelant que la wilaya dispose déjà d'une maison de l'artisanat et d'un centre d'information et d'orientation touristique, implantés dans la ville de Boussaâda, ainsi que d'espaces d'exposition de produits de l'artisanat local.

R. E.



Coup d'envoi à Oran

# Caravane contre les intoxications alimentaires

■ Le coup d'envoi de la caravane régionale de sensibilisation contre les intoxications alimentaires a été donné dimanche à Oran.

Par Tarek H.

Cette manifestation comprend dix journées d'activités visant à mettre en relief la législation relative à la protection du consommateur, a indiqué le directeur régional du commerce, Abderrahmane Benhazil.

Présidant la cérémonie de lancement de la campagne, le même responsable a mis l'accent sur l'intérêt de cette opération en observant qu'elle coïncide avec deux périodes propices à la déclaration des intoxications alimentaires, à savoir la saison estivale et le mois de ramadhan.

Ces deux périodes, a-t-il rappelé, sont marquées par la hausse de la demande pour nombre de produits, qui sont pour la plupart sensibles à la chaleur et donc porteurs de risques pour la santé du consommateur.

«La caravane, initiée conformément aux orientations de la tutelle (ministère du Commerce), a justement pour but d'aider le large public à s'imprégner de la culture de la vigilance préconisée avant l'achat de tout produit alimentaire», a-t-il souligné.

Dans ce contexte, a-t-il expliqué, une attention particulière est accordée aux produits périssables comme le lait, les glaces, les yaourts, le poisson, les gâteaux et autres confiseries prises durant le ramadhan.

Le directeur régional du com-



merce a fait savoir en outre que les dispositifs de contrôle seront renforcés au cours des périodes considérées, notamment au niveau des établissements hôteliers, des restaurants, des crémeries et des marchés publics.

La wilaya d'Oran verra à elle seule la mobilisation de près de 160 agents de contrôle de la

qualité et des pratiques commerciales.

Le coup d'envoi de la caravane de sensibilisation a été donné en présence des responsables de plusieurs organismes partenaires, à l'instar de l'Association de protection et conseil du consommateur (APCCO), de l'Union générale des commer-

cants et artisans algériens (UGCAA) et de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO).

La Direction régionale du commerce, basée à Oran, a pour champ de compétence les wilayas d'Oran, Aïn Témouchent, Tlemcen, Mostaganem et Sidi Bel-Abbès. **T. H.**

Rareté de la Deglet Nour

## Flambée des prix des dattes

Une flambée des prix des dattes et une rareté «exceptionnelle» de la Deglet Nour locale sont constatées actuellement au niveau des marchés de la wilaya d'El-Oued, à quelques jours du mois sacré du ramadhan.

Plusieurs consommateurs rencontrés au marché des dattes du centre-ville ont exprimé à l'APS leur étonnement de la rareté, voire la disparition, de la variété locale de datte – Deglet-Nour – sur les étals, légèrement compensée par la présence de celle ramenée de la région de Tolga (Biskra). Ce qui est considéré par certains comme «sans précédent» dans cette région.

Au grand dam de la population, Deglet-Nour, cette datte de variété supérieure très prisée durant le ramadhan, n'est ainsi pas à la portée des petites bourses, contrairement aux années précédentes, au regard de son prix frôlant les 1 000 DA/kg proposé présentement au marché de la ville et confirmant cette thèse. Pour sa part, la variété de datte dite Ghers a connu, elle aussi, une hausse vertigineuse de ses prix, atteignant les 200 DA/kg pour celle de qualité moyenne et les 300 DA/kg pour celle de bonne qualité, a-t-on constaté.

M. Larbi (67 ans), retraité et père de famille, a jugé les prix affichés cette année «excessifs» et «hors de portée» de sa petite bourse et se dit contraint donc de se priver de ce fruit, largement consommé pendant le mois sacré, et d'envisager d'ores et déjà, pour la rupture du jeûne, de le remplacer par des gâteaux. De son côté, Tahar, T, commer-

çant de gros au marché de dattes, confie que c'est «la première fois depuis une trentaine d'années qu'il exerce ce métier, qu'il est confronté à une telle rareté de Deglet-Nour locale, sans compter son prix exorbitant».

Cette situation a influé négativement sur les activités au niveau du marché des dattes qui ont connu un recul «inquiétant» depuis plus de 3 mois, a-t-il expliqué au passage.

Les responsables du service de la protection des végétaux, à la direction des services agricoles (DSA), ont expliqué cette pénurie et

cette flambée des prix par la sécheresse qu'a connue la wilaya durant la dernière saison agricole, ce qui a engendré une mauvaise qualité des dattes ne permettant pas leur stockage. La wilaya d'El Oued, qui dispose de 3 millions de palmiers productifs avec une production de 2 millions de quintaux de dattes, a occupé, après Biskra, le deuxième rang des producteurs de dattes à l'échelle nationale, lors de la saison agricole 2012-2013, selon les données de la DSA.

Hani Y.

Solidarité à Tlemcen

## Concert caritatif au profit des enfants autistes

UNE PLÉIADE de chanteurs et artistes de Tlemcen animera, mercredi, au Palais de la culture Abdelkrim-Dali d'Imama, un concert musical caritatif au profit des enfants autistes de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris auprès de la chanteuse Meriem Benallal.

Ce concert, initié par cette chanteuse et le DJ Nassim, rassemblera plusieurs artistes, à l'image de Leila Borsali, Karim Boughazi, Hamid Taleb Bendiab, Nesrine Ghenim, Toufik Boughabrit, tous connus dans le milieu de la musique

andalouse et hawzi, en plus de l'humoriste Anis Hakim.

Une chanson composée pour la circonstance, *Dir El Kheir wa n'sah*, (Fais du bien autour de toi) sera interprétée collectivement.

Le texte a été écrit par Meriem Benallal et la musique composée par Khelil Baba Ahmed, chef de l'orchestre Jarka de Tlemcen.

«Ce concert se veut être une action de solidarité avec les enfants autistes de la wilaya et l'association présidée par Zendagui Jawad, qui s'occupe de cette frange

d'enfants malades», a indiqué la chanteuse.

«Nous souhaitons apporter un soutien moral et financier à cette association qui déploie d'énormes efforts en s'impliquant pour collecter les fonds nécessaires à une meilleure prise en charge des enfants autistes», a souligné l'artiste, ajoutant que cette action humanitaire deviendra une tradition annuelle dont bénéficieront diverses associations actives dans les domaines de la santé ou de l'action sociale.

Hatem K.

## Journées d'étude sur les bibliothèques universitaires algériennes

### L'exploitation de la production scientifique en enjeu

L'EXPLOITATION de la production scientifique nationale, au moyen de la documentation universitaire, est l'enjeu principal des VI<sup>es</sup> Journées d'étude sur les bibliothèques universitaires algériennes (JEBU), ouvertes dimanche à Alger.

«Les bibliothèques universitaires (BU) commencent à avoir toutes une plate-forme de gestion des archives ouvertes, mais l'objectif reste celui de doter l'ensemble des bibliothèques du territoire national en données numérisées», a déclaré le directeur du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist), Nadjib Badache, à l'ouverture des travaux de cette rencontre. Plaidant pour une «politique qui capte» la production scientifique nationale, l'intervenant a insisté sur la nécessité d'une «stratégie de collecte et d'édification de la documentation universitaire». Il a expliqué que les productions scientifiques présentées lors de séminaires et autres congrès thématiques pouvaient précisément constituer des bases de données à exploiter et à rentabiliser par les BU. Il a, en outre, fait remarquer que «beaucoup de chemin a été parcouru jusque-là» mais que des «efforts» doivent encore être consentis afin d'atteindre les objectifs assignés par les pouvoirs publics et véhiculés, notamment dans le cadre du Système national de documentation en ligne (SNDL).

«La documentation universitaire est comme la culture, c'est ce qui reste lorsqu'on a tout perdu», a-t-il conclu avant de noter que «sans les ressources humaines que sont les bibliothécaires, rien ne saurait se faire», a conclu le premier responsable du Cerist, conviant les «plus forts» à venir à collaborer et à se concerter avec ceux qui le sont moins. Défendant également la nécessité d'optimiser la production scientifique nationale par l'archivage numérique des BU, le président des JEBU, Saïd Berrouk a estimé que le SNDL a constitué la «pierre édifiante» du processus de documentation scientifique et universitaire. «Des sommes colossales ont été consenties dans ce domaine, mais il faut que ces efforts tiennent en compte l'importance de la préservation de la production scientifique», a-t-il martelé, dans son allocution.

Le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), Mostghanemi M'hammed, a convié, de son côté, les bibliothécaires à «contribuer à améliorer» la mise en place des «meilleures banques de données», en sélectionnant les informations les plus pertinentes et utiles. Les VI<sup>es</sup> JEBU se poursuivront lundi à travers les travaux d'ateliers consacrés aux aspects de la formation, de la politique documentaire et de la production scientifique nationale et seront sanctionnés par des recommandations.

Lamine G.



## Guelma

# Coup d'envoi officiel de la campagne moissons-battage

■ Le coup d'envoi officiel de la campagne nationale moissons-battage pour la saison 2013-2014 a été donné, samedi à la ferme-pilote Abdelmadjid-Richi de la commune Belkheir (Guelma), par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri.

Par Tarek H.

La production nationale de céréales «devrait être moyenne, cette saison», comparativement à celle de la saison 2012-2013, a estimé le ministre, soulignant toutefois que les récoltes attendues dans les wilayas de Guelma, d'Annaba, de Skikda et de Constantine seront «amplement satisfaisantes» au vu des conditions climatiques favorables qui y ont prévalu. La modernisation de l'agriculture constitue une «priorité majeure» pour les pouvoirs publics, a par ailleurs affirmé M. Nouri, soulignant que les fonds publics mobilisés pour le secteur ont été portés de 200 milliards à 300 milliards de dinars, soit l'équivalent de 4 milliards dollars, afin de «relancer le secteur et garantir la sécurité alimentaire du pays».

L'un des objectifs recherchés est notamment de porter la superficie agricole irriguée de 1,136 million d'hectares actuelle-

ment à plus de 2 millions d'hectares avant fin 2019, a souligné M. Nouri.

Un exposé sur les actions de développement menées au bénéfice du secteur agricole dans la wilaya de Guelma a été présenté au ministre, faisant ressortir qu'une superficie totale de 82 400 hectares a été réservée à la céréaliculture qui devrait produire, cette année, 2,215 millions quintaux avec un rendement moyen de l'ordre de 27 quintaux à l'hectare. M. Nouri s'est enquis des potentialités de la ferme pilote Abdelmadjid-Richi qui exploite 1 014 hectares dont 980 hectares en irrigué. Une surface de 360 hectares y est réservée aux cultures céréalières avec d'excellents rendements atteignant 46 quintaux à l'hectare. Dans la commune de Belkheir, le ministre a procédé à la pose de la première pierre d'une unité de stockage (200 000 quintaux) relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) qui dispose à l'heure



Ph. : DR

actuelle d'une capacité d'emmagasinement de 800 000 quintaux.

Il s'est également enquis, dans la commune de Djebala-Khemissi, d'un projet initié par un opérateur privé, portant sur la réalisation d'une chambre froide pour la conservation de la pomme de terre, ainsi que d'une ferme laitière créée dans le cadre du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes. Le ministre

devait également se rendre sur le site naturel d'Ain Safra, dans la commune de Bendjerah, où est projetée une station climatique, avant d'inspecter une exploitation agricole spécialisée dans la culture de la tomate industrielle, ainsi qu'un complexe agroalimentaire de conservation de tomates, de production d'emballages plastiques et de conditionnement de semoule.

T. H.

## Boudjlida (Tlemcen)

## Attribution de près de 300 logements

Quelque 298 logements ont été attribués, samedi au niveau de la nouvelle ZHUN Boudjlida, à Tlemcen, lors d'une cérémonie présidée par le wali, Ahmed Sassi Abdelhafidh, en présence des autorités locales et des bénéficiaires.

Il s'agit de 270 logements de type locatifs participatifs (LSP) et 28 du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP).

Les citoyens qui ont reçu leurs décisions d'affectation ont exprimé leur satisfaction quant au confort qu'offrent ces logements disposant de toutes les commodités nécessaires.

D'autres opérations similaires ont été organisées dernièrement dans les daïras de Remchi, Maghnia et Tlemcen. Elles se poursuivront la semaine prochaine dans d'autres daïras dont Chetouane et Sabra, a affirmé le chef de l'exécutif.

La ZHUN de Boudjlida, située dans la périphérie nord de la ville de Tlemcen, abrite d'importants projets de logements, des édifices sociaux et des équipements de services.

Le nombre global de logements est estimé dans cette zone à 5 779 unités dont 3 348 logements LSP (2 210 déjà réalisés),

1 810 logements RHP (1 224 réalisés) outre 300 logements promotionnels et 161 logements de fonction.

S'agissant des équipements d'accompagnement, les travaux de certains projets ont été achevés, comme le centre de formation professionnelle, le marché de proximité avec plus de 100 locaux, en plus de la réalisation de deux lycées (1 000 places chacun) deux CEM, quatre groupes scolaires, deux sièges de la sûreté urbaine, une annexe de la commune, un conservatoire de musique et une polyclinique.

Said C.

## Aéroport d'In-Amenas

## Renforcement de la piste secondaire

Les travaux de renforcement de la piste secondaire de l'aérodrome «Zarzaïtine» d'In-Amenas, wilaya d'Illizi, viennent d'être lancés et confiés à une entreprise publique spécialisée, ont indiqué samedi les responsables du secteur.

Retenu au titre du programme complémentaire de soutien à la croissance de 2006, cette piste de 2 400 m de longueur et 30 m de largeur sera mise en service à la fin du mois de juillet prochain, a précisé le directeur du secteur.

Mouri Lotfi a précisé que la réception du projet, sera suivie du lancement des travaux de confortement, pour un délai de 10 mois, de la piste principale de l'aérodrome en question, longue de 3 000 m et large de 45 m.

Cette mesure devra permettre la continuité des activités aéronautiques au niveau de l'aéroport «Zarzaïtine», au regard de l'éloignement de cette structure aéroportuaire des autres aéroports, dont le plus proche, celui d'Illizi, est distant de 240 km.

Le wali d'Illizi, Ali Madoui, qui a lancé récemment les travaux de renforcement de la piste secondaire, a imputé le retard accusé à l'entreprise chargée initialement de sa réalisation, avant que le projet ne lui soit retiré pour le confier à une autre entreprise publique spécialisée.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a, lors de sa visite à In-Amenas, inspecté également les projets d'une piscine semi-olympique, finalisée en attendant son raccordement aux réseaux

divers, de pose d'une pelouse synthétique du stade qui attend, du reste, la réalisation des gradins et des vestiaires.

Il a procédé, par ailleurs, au lancement d'un projet d'une salle omnisports et d'une auberge de jeunes de 50 lits, et s'est enquis de l'avancement d'un chantier de 260 logements relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) et du projet d'un hôpital de 60 lits.

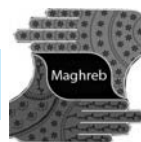
Chafik H.

## Taghit (Béchar) Nouveau centre de repos des moudjahidine

LE MINISTRE des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a procédé samedi à Taghit (Béchar) à l'inauguration d'un nouveau centre de repos des moudjahidine. La réalisation de cette nouvelle structure de détente pour les moudjahidine et ayants droit qui s'étend sur plus de 5 hectares a nécessité pour sa concrétisation et équipement une enveloppe financière de plus de 200 millions de dinars dégagée au titre du programme sectoriel et s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des préoccupations sociales des moudjahidine, comme l'a précisé Tayeb Zitouni. Doté de 10 bungalows et de 5 chambres soit une capacité de 40 lits, ce centre qui est implanté dans la localité de Taghit (97 km au sud de Béchar) à vocation essentiellement touristique, connaîtra dès 2015 une extension de ses capacités d'accueil par la réalisation de 30 nouveaux bungalows grâce à un financement préliminaire de 10 millions de dinars, comme décidé par le ministre des Moudjahidine lors de la cérémonie de son inauguration officielle en présence des autorités locales des responsables locaux de l'Organisation nationale des moudjahidine et des citoyens de la localité de Taghit.

Auparavant, le ministre des Moudjahidine a annoncé que l'ensemble des procédures pour l'octroi des droits des moudjahidine ont été allégées au titre de la lutte contre la bureaucratie. «Dorénavant un seul formulaire de renseignement est exigé pour que les moudjahidine aient accès aux soins nécessaires et autres droits sociaux reconnus par l'Etat à cette catégorie qui a combattu pour la libération du pays», a-t-il souligné lors d'une rencontre avec les représentants de la presse nationale. «Nous avons procédé à l'annulation de l'ensemble des documents pour la constitution de dossiers médicaux ou autres avantages sociaux accordés par l'Etat aux moudjahidine qui n'ont désormais qu'à remplir un seul document de renseignements personnels pour pouvoir accéder ou bénéficier des différentes prestations médicales ou sociales qui leur reviennent de droit», a-t-il ajouté. «A travers cet allègement des procédures administratives au profit des moudjahidine, nous contribuons au niveau de notre secteur à la lutte implacable que livre le gouvernement contre la bureaucratie, de même que prendre en charge les différents préoccupations des moudjahidine et leurs ayants droit», a indiqué le ministre à l'issue de sa visite de travail d'une journée dans la wilaya de Béchar. R.R.





— Soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination —

## Salva Kiir réitère l'attachement de son pays

Le président de l'Etat du Soudan du Sud, Salva Kiir Mayardit, a réitéré la position immuable de son pays en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, affirmant que la décolonisation en Afrique était une «nécessité impérieuse» garantie par la Charte de l'Union africaine (UA), les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies.

Par Dalil H.

Le président de l'Etat du Soudan du Sud, qui recevait mercredi dernier les lettres de créance de l'ambassadeur sahraoui auprès de l'Etat du Soudan du Sud, a fait part de sa disposition et celle de son gouvernement à «raffermer les relations de coopération avec le gouvernement de la République sahraouie afin de les hisser au niveau des liens historiques communs et des relations fraternelles qui lient les peuples des deux pays», a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).

Il a précisé que le référendum d'autodétermination «demeure la solution la plus crédible à même de permettre au peuple sahraoui d'exercer son libre choix et de disposer de son avenir», soulignant que la position de son pays «est immuable et indéfectible car fondée sur le droit international et un long et pénible militantisme qui s'apparente à celui du peuple sahraoui». Salva Kiir Mayardit a indi-

qué enfin que son pays restait «engagé quant à la défense de la légitimité de la lutte du peuple sahraoui dans les tribunes et fora continentaux et internationaux et sa solidarité avec le peuple sahraoui et sa cause juste seront toujours une priorité tant au plan officiel que populaire dans le Soudan du Sud».

### Le Sénat colombien affirme son soutien à la cause sahraouie

Le sénateur colombien, Jorge Enrique Robledo, a affirmé samedi son soutien à la cause juste du peuple sahraoui et à son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, appelant le gouvernement de son pays à renforcer les relations bilatérales, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Lors d'une réception organisée à Smara en l'honneur d'une délégation colombienne en visite actuellement aux camps des réfugiés sahraouis, le sénateur colombien et porte-parole du



Salva Kiir

parti de l'Alliance gauche a demandé au gouvernement de son pays «de consolider les relations avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et à oeuvrer en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance».

Une délégation du Sénat colombien avait entamé vendredi une visite de travail de trois jours aux camps de réfugiés sahraouis et aux territoires libérés où elle doit rencontrer des

responsables du gouvernement sahraoui et du Front Polisario.

Le Sénat colombien avait adopté «à l'unanimité» une recommandation, présentée le 7 mai dernier par la délégation colombienne en visite actuellement aux camps de réfugiés sahraouis, demandant au gouvernement colombien de reconnaître la RASD, de dynamiser les relations avec ce pays et de défendre les droits de l'Homme au Sahara occidental.

Dalil H.

Face aux groupes armés

## Marzouki et Keita pour la coordination sécuritaire entre leurs deux pays

Le président de la République provisoire de Tunisie, Moncef Marzouki, et son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keita, ont affirmé, samedi à Bamako, la nécessité de favoriser la coordination sécuritaire entre la Tunisie et le Mali, notamment en matière de lutte contre les groupes armés, a indiqué l'agence officielle tunisienne TAP.

Ces groupes armés «constituent un danger non seulement pour les deux pays mais également pour la région toute entière», ont souligné les deux dirigeants à l'issue d'un entretien dans la capitale malienne.

Les deux présidents ont également convenu d'accroître le rythme des concertations politiques bilatérales au sujet des questions internationales et régionales d'intérêt commun.

Au plan bilatéral, les deux interlocuteurs ont souligné la nécessité d'intensifier le rythme des échanges commerciaux entre les deux pays, de renforcer la coopération technique et de multiplier les accords de partenariat, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de la culture, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

«L'Afrique constitue l'un des principaux axes de la diplomatie tunisienne après la révolution, dans la mesure où le continent regorge de larges opportunités d'investissement prometteuses qui ne manqueront pas de contribuer à l'impulsion de l'économie tunisienne», a lancé le président Marzouki lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue malien.

M. Marzouki effectue depuis vendredi une tournée africaine qui devra le conduire, après sa visite au Mali, au Niger, au Tchad et au Gabon, selon l'agence tunisienne.

Mali

## La Tunisie encourage le «dialogue et la négociation» pour la sortie de crise

Le président tunisien Moncef Marzouki a déclaré samedi à Bamako que son pays encourageait le dialogue et la négociation entre les différentes composantes de la société malienne pour sortir leur pays de la crise.

«Nous encourageons les efforts consentis pour amener les différentes composantes de la société malienne à trouver un consensus national assurant la

paix, la stabilité et le développement» du pays; «nos maîtres mots sont dialogue et négociation», a notamment affirmé M. Marzouki dans un discours samedi après-midi à l'Assemblée nationale malienne.

Selon un communiqué conjoint de la visite de M. Marzouki diffusé samedi soir par la présidence malienne, le président malien Ibrahim Boubacar

Keita a évoqué avec son homologue tunisien «les récents événements tragiques survenus dans le nord du Mali». Les deux dirigeants «ont salué les efforts en cours pour jeter les bases d'une véritable négociation politique», M. Marzouki «a fermement condamné les groupes armés hostiles à la paix, à la sécurité et à la stabilité du Mali» et promis le «soutien total et l'ap-

pui» de la Tunisie «pour faire aboutir le processus en cours».

Moncef Marzouki, qui séjourne au Mali de vendredi à dimanche, est accompagné d'une forte délégation ministérielle et d'opérateurs économiques.

Les deux pays ont signé plusieurs accords de coopération dans différents secteurs.

Mondji N.

Présidentielle en Mauritanie

## Le taux de participation atteint 46% à 17h00 GMT

LE TAUX de participation à la présidentielle de samedi en Mauritanie a atteint 46% à 17h00 (GMT et locales), deux heures avant la fermeture des bureaux de vote, a indiqué à l'AFP une source proche de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Dans plusieurs bureaux de la capitale visités moins d'une heure avant la fermeture des bureaux, le taux de participation variait entre 30% et 43%. Si ce taux provisoire paraît faible, il est plus ou moins conforme à la participation à une présidentielle qui n'a jamais dépassé les 50%, contrairement à celui, beaucoup plus élevé, aux élections législatives et locales. L'opposition «radicale» mauritanienne a qualifié de «succès total» son appel à boycotter la présidentielle qui opposait cinq candidats, dont le chef de l'Etat sortant Mohamed Ould Abdel Aziz, grand favori. «C'est un succès total qui ne nous étonne pas au vu des immenses meetings que nous avons organisés à Nouakchott et Nouadhibou (les deux plus grandes villes du pays), signe de rejet de cette élection», a déclaré lors d'une conférence de presse Cheikh Sidi Ahmed Ould Babamine, président du Forum national pour la démocratie et l'unité (FNDU, opposition radicale).

## Fermeture des bureaux de vote

LES BUREAUX de vote ont fermé en Mauritanie où les électeurs ont participé dans le calme samedi à une présidentielle où le chef de l'Etat sortant Mohamed Ould Abdel Aziz partait grand favori en l'absence de ses principaux opposants qui avaient appelé au boycottage. Le scrutin a duré douze heures et les bureaux ont fermé comme prévu à 19h00 (locales et GMT), sauf pour ceux, peu nombreux, où des électeurs attendaient encore de pouvoir voter. Le taux de participation était de 46% à 17h00, selon une source proche de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Le dépouillement des bulletins a commencé juste après la fermeture des bureaux. Des résultats provisoires sont normalement attendus au plus tard lundi. La présidentielle, à laquelle 1,3 million de personnes étaient appelées à participer, a été surveillée par 700 observateurs, dont 200 venus de l'étranger. Ceux de l'Union africaine (UA) étaient dirigés par l'ancien Premier ministre tunisien Béji Caïd Essebsi.

Hayet D.





Irak

# Les insurgés progressent toujours

■ Les insurgés sunnites consolident leurs positions dans l'ouest irakien frontalier de la Syrie où ils veulent établir un Etat islamique, au moment où le secrétaire d'Etat américain John Kerry arrive au Moyen-Orient pour des consultations sur la crise irakienne.

Par Ali O.

Washington entend pousser les chefs d'Etat de la région à user de leur influence sur le Premier ministre irakien Nouri al-Maliki pour le convaincre de former rapidement un gouvernement d'union nationale, l'Irak étant, depuis les élections législatives d'avril, sans cabinet.

Sur le terrain, les insurgés sunnites emmenés par les jihadistes de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL) se sont emparés de trois villes de la province occidentale d'Al-Anbar – Al-Qaïm, Rawa et Aana –, l'armée affirmant hier qu'elle s'en était retirée pour des raisons «tactiques» de «redéploiement». Selon des témoins pourtant, les insurgés se sont emparés dès samedi d'Al-Qaïm et de son poste-frontière avec la Syrie.

Ces villes sont situées près de l'autoroute reliant la Syrie à la province irakienne d'Al-Anbar, où les insurgés s'étaient déjà emparés en janvier de Fallouja, à 60km à l'ouest de Bagdad, et de secteurs de Ramadi, le chef-lieu de la province.

Depuis le début de leur offensive le 9 juin, les insurgés ont mis la main sur Mossoul, deuxième ville du pays, une grande partie de sa province Ninive (nord), de Tikrit et d'autres secteurs des provinces de Salaheddine (nord), Diyala (est) et Kirkouk (nord), et avancent désormais à l'ouest, où la prise du poste-frontière d'Al-Qaïm représente un succès important.

Il n'existe que deux autres

points de passage officiels sur les 600 km de la poreuse frontière entre l'Irak et la Syrie, l'un contrôlé par l'armée et l'autre par les forces kurdes. Une grande partie du reste de la frontière échappe au contrôle des forces gouvernementales, irakiennes comme syriennes.

Après la débandade des troupes irakiennes aux premiers jours de l'offensive jihadiste, ces dernières tentent de reprendre du territoire aux insurgés. Ainsi hier matin, la télévision d'Etat irakienne a affirmé qu'une frappe aérienne visant un groupe d'insurgés à Tikrit (nord) avait tué 40 d'entre eux, tandis que des témoins ont expliqué à l'AFP que sept personnes avaient péri dans cette attaque contre une station-service du centre-ville.

Ces témoins n'ont pas précisé si les victimes étaient ou non des combattants.

A l'est de Tikrit, des combattants ont affronté les forces de sécurité, secondé par des tribus pro-gouvernementales, et tué un conseiller du gouverneur provincial. Parallèlement aux efforts militaires, les chefs religieux chiites

d'Irak ont appelé les citoyens à prendre les armes pour contrer l'avancée de l'EIL, qui a proclamé son intention de marcher sur Bagdad et les villes saintes chiites de Kerbala et Najaf, au sud de la capitale.

Dans les rues du quartier à majorité chiite de Sadr City, à Bagdad, à l'appel du puissant chef chiite Moqtada Sadr, des milliers de volontaires ont ainsi orchestré samedi une véritable démonstration de force, paradant en uniformes et en armes.

Sur le plan diplomatique, John Kerry est attendu hier à Amman pour discuter avec son homologue jordanien Nasser Joudeh des «défis que pose la sécurité au Moyen-Orient», selon la diplomatie américaine, première étape d'une mission ultra-délicate, voire impossible, au chevet de l'Irak. Sur son chemin, il a fait un arrêt surprise au Caire, où il doit rester quelques heures.

Lors de cette tournée au Moyen-Orient puis en Europe (Bruxelles et Paris), «nous allons presser les pays de la région qui



Ph. &gt; D. R.

ont des relations diplomatique avec l'Irak de prendre cette menace aussi sérieusement que nous», a déclaré un responsable du secrétariat d'Etat. «Puis nous allons souligner la nécessité pour les dirigeants irakiens d'accélérer la formation d'un gouvernement et de se rassembler dans un cabinet qui inclura tout le monde».

S'exprimant sous le couvert de l'anonymat ce responsable a ajouté qu'«une grande partie des financements qui, depuis longtemps, nourrissent l'extrémisme en Irak, viennent de pays voisins». Les États-Unis, qui ont promis d'en-

voyer 300 conseillers militaires pour aider l'armée tout en excluant les frappes aériennes réclamées par le gouvernement irakien, ne ménagent par ailleurs pas leurs critiques contre le Premier ministre irakien, qu'ils ont pourtant soutenu lors de sa première élection en 2006.

M. Maliki est notamment accusé de mener une politique confessionnelle dans un pays au bord du chaos. L'administration Obama encourage donc la mise sur pied d'un gouvernement irakien plus rassembleur, a insisté un haut responsable américain. A. O.

Cisjordanie

## Deux Palestiniens tués par les forces de sécurité israéliennes

Deux Palestiniens ont été tués par les forces de sécurité israéliennes en Cisjordanie, au 10<sup>e</sup> jour d'une opération lancée après l'enlèvement de trois jeunes Israéliens près d'une colonie, ont indiqué hier des sources médicale et de sécuri-

té. La première victime a été tuée par balle lors d'affrontements dans la nuit à Ramallah, au cours desquels cinq personnes ont été blessées. La seconde a été tuée par balle alors qu'elle se rendait à la mosquée pour la prière du matin au camp de réfugiés d'el Ein, dans l'ouest de Naplouse, où des heurts avaient lieu, a-t-on précisé de même source. Selon des membres de sa famille, il est mentalement instable. L'armée israélienne n'avait pas dans l'immédiat d'information sur les violences à Ramallah, mais a confirmé avoir tiré sur un homme à Naplouse qui s'était approché des soldats de manière menaçante. Le jeune homme, âgé de 27 ans, n'a pas répondu aux tirs de sommation, selon l'armée, qui a ensuite tiré sur lui. Selon les premiers éléments, il n'était pas stable mentalement, a indiqué un communiqué de l'armée. Les forces de sécurité israéliennes sont engagées dans une vaste opération baptisée Gardiens de nos frères et qui vise selon l'armée à localiser les trois jeunes enlevés le 12 juin et à démanteler en Cisjordanie les infrastructures du Hamas à qui Israël impute le rapt. Il s'agit du plus important déploiement de l'armée israélienne en Cisjordanie depuis la fin de la deuxième Intifada en 2005.

Dans la nuit de samedi à hier, 6 Palestiniens ont été arrêtés, selon le communiqué de l'armée, ce qui porte à plus de 340 le nombre de Palestiniens arrêtés ces derniers jours, dont deux-tiers environ appartiennent au Hamas, qu'Israël accuse d'être derrière l'enlèvement des trois jeunes hommes. Le représentant palestinien à l'ONU, Riyad Mansour, a demandé vendredi l'intervention de la communauté internationale pour protéger la population civile palestinienne victime selon lui d'une punition collective. Les trois étudiants d'écoles talmudiques situées dans des implantations de Cisjordanie, âgés de 19 ans pour l'aîné et de 16 ans pour les deux autres, ont disparu dans le Gush Etzion, un bloc de colonies. Par ailleurs, un adolescent israélien a été tué sur la partie du Golan occupée par Israël, a annoncé le ministère israélien de la Défense hier, l'armée indiquant qu'il avait péri dans l'explosion d'un véhicule. Un Israélien de 15 ans a été tué, il était le fils d'un contractuel, a expliqué un responsable du ministère à l'AFP, après avoir annoncé dans un premier temps que cet homme travaillant sous contrat avec l'armée était la victime. L'adolescent était en voiture avec son père et un autre contractuel du ministère de la

Défense lorsque leur véhicule a été touché, a-t-il ajouté. Les deux contractuels ont été blessés, a-t-il encore précisé, sans donner la cause de cet incident survenu au sud du point de passage de Qouneitra, dans le centre du plateau du Golan. Ils travaillaient à la construction d'un mur qu'Israël érige dans le Golan, ont affirmé des sources de sécurité. L'armée israélienne a confirmé dans un communiqué qu'un civil avait été tué et deux autres blessés dans l'explosion d'un véhicule israélien sur la frontière, sans donner plus de détails. Plusieurs sources de sécurité avaient auparavant évoqué des tirs provenant de Syrie. Israël est officiellement en état de guerre avec la Syrie. Il occupe depuis 1967 quelque 1 200 km<sup>2</sup> du plateau du Golan qu'il a annexés, une décision que n'a jamais reconnue la communauté internationale, environ 510 km<sup>2</sup> restant sous contrôle syrien. La situation à la frontière israélo-syrienne est tendue depuis l'éruption du conflit en Syrie en 2011, mais les incidents sont restés mineurs, avec quelques tirs à l'arme légère ou au mortier ayant atteint des objectifs de l'armée israélienne, qui a souvent répliqué.



## Points chauds

Trésorerie

Par Fouzia Mahmoudi

Décidément, le scandale ne veut pas quitter l'UMP qui est visée cette semaine par de nouvelles révélations troublantes concernant la gestion de ses comptes financiers. En effet, il semblerait que le groupe parlementaire UMP a prêté à son parti 3 millions d'euros tirés de sa dotation à l'Assemblée nationale. Et cela, peu après les élections législatives de 2012, sans que ses membres soient au courant, a indiqué son président Christian Jacob, confirmant une information du journal Mediapart. À la suite de cette révélation, le président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, a immédiatement annoncé une prochaine révision des statuts des groupes parlementaires «pour permettre l'exercice d'un contrôle sur l'utilisation qu'ils font des dotations qui leur sont versées». «Au lendemain des élections législatives, en attendant la dotation de l'État, le parti avait un trou de trésorerie, et comme les finances du groupe le permettaient, on a fait un prêt de 3 millions d'euros au parti, avec une convention, un échéancier, un taux d'intérêt», a expliqué Christian Jacob. Ce dernier, chef du groupe parlementaire, proche de Jean-François Copé qui vient de quitter l'UMP à la suite de l'affaire Bygmalion, a également confirmé qu'il n'avait pas informé les autres députés UMP de l'existence de ce prêt, qui est «complètement» légal, selon lui. «Non parce que j'ai pris mes responsabilités de président de groupe. On n'est pas sur un don, on est sur un prêt», a-t-il dit, «je ne vois pas ce qu'il y a d'illégal là-dedans». «À l'heure actuelle, environ 540 000 euros ont été remboursés par l'UMP au groupe», a-t-il indiqué. Une nouvelle affaire qui continue d'assombrir l'image déjà très écornée d'un UMP agonisant. Même ses plus fervents défenseurs prennent désormais leurs distances et n'hésitent plus à se faire ouvertement critiques. Ainsi, le député-maire UMP de Nice, Christian Estrosi, a déclaré hier que le prêt de trois millions d'euros accordé en 2012 par le groupe parlementaire au parti sans que les députés le sachent le «choque». L'ancien ministre a aussi estimé que «l'UMP n'est qu'en survie», tout en répétant son intention de se présenter aux primaires à droite pour la présidentielle de 2017. Et Estrosi n'est pas le seul à prendre ses distances avec les affaires qui minent son parti. Surtout, toutes ces nouvelles révélations continuent d'accréditer la théorie d'une grande manipulation orchestrée par les dirigeants de l'UMP, impliquant un peu plus Copé, alors que la participation de Sarkozy reste fortement suggérée, bien que pour le moment non prouvée. Ces révélations ouvrent surtout un boulevard pour le FN qui après avoir crié durant des années que les partis traditionnels étaient corrompus, voit, du moins pour l'UMP, ses propos accrédités et son image de parti de droite alternatif consolidée. F. M.

Israël

## Dix nouvelles arrestations de Palestiniens

Le président iranien Hassan Rohani a mis en garde hier les pays qui soutiennent les terroristes avec leurs pétrodollars en allusion à l'Arabie saoudite et au Qatar, qui financent selon Téhéran les jihadistes de l'EIL.

De son côté, le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, s'est dit totalement contre toute intervention étrangère en Irak, dénonçant la volonté des États-Unis de tirer profit d'éléments fanatiques et ignorants.

«Nous conseillons aux pays qui aident les terroristes avec leurs

pétrodollars de cesser de le faire. Ils doivent savoir que demain viendra leur tour d'être confrontés à ces groupes», a déclaré M. Rohani, cité par le site internet de la télévision d'État.

Des responsables et des médias iraniens ont affirmé ces derniers jours que l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL), qui a pris le contrôle de plusieurs villes et régions d'Irak lors d'une offensive éclair la semaine dernière, est soutenu financièrement et militairement par l'Arabie saoudite et le Qatar. Le gouvernement saoudien

fait porter au Premier ministre chiite Nouri al-Maliki la responsabilité d'avoir conduit l'Irak au bord du gouffre par sa politique d'exclusion des sunnites.

L'Iran, pays à majorité chiite, soutient le gouvernement de M. Maliki contre les insurgés sunnites de l'EIL. Le groupe contrôle également une partie de la Syrie, dont le régime du président Bachar al-Assad est également un allié de Téhéran.

Le président a aussi appelé à l'unité entre chiites et sunnites qui sont frères.





## Théâtre régional d'Oran

## Triomphe de la pièce «Nouar Essebar»

■ La générale de la pièce théâtrale «Nouar Essebar» a été présentée samedi soir au théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran. Mise en scène par Fadéla Hachemaoui et Moulay Meliani, elle a suscité l'admiration du public qui a fait un triomphe à la troupe participante, lui réservant une longue standing-ovation pour sa brillante prestation scénique. Cette pièce a donné la chance à de jeunes comédiens amateurs de faire valoir leur talent sur scène aux côtés de leur aîné Mohamed Himour.

Par Abia Selles

La nouvelle pièce théâtrale intitulée «Nouar Essebar» a suscité l'admiration du public oranais, lors de la générale donnée samedi soir au théâtre régional Abdelkader-Alloula.

L'œuvre a été favorablement accueillie par l'assistance qui a fait un triomphe à la troupe participante, lui réservant une longue standing-ovation pour sa brillante prestation scénique.

La nouvelle production du TRO a pour trame de fond une variété de thèmes chers au registre dramatique comme la cupidité, l'avidité pour le pouvoir, la corruption et l'infidélité.

L'histoire se résume aux intrigues de palais autour d'un sultan impuissant en quête d'un traitement qui lui sera proposé un jour par un pauvre paysan. Derrière cette solution présentée comme miraculeuse, se cache en fait le projet d'un grand complot à l'encontre du sultan, de sa famille et de son entourage.

Le titre de la pièce «Nouar Essebar» renvoie au nom d'une plante aux vertus curatives (aloé vera) utilisée par le prétendu



Le grand comédien Mohamed Haimour

guérisseur. «A travers cette tragédie, je me suis proposé de revenir sur un des paradoxes majeurs de la nature humaine, en l'occurrence l'entêtement à satisfaire

ses envies, et ce, quand bien même l'on sait que sa fin est toute proche», a confié l'auteur, Mohamed El-Soussi.

Les metteurs en scène Fadéla

Hachemaoui et Moulay Meliani se sont, quant à eux, félicités de cette nouvelle création qui a permis à de nombreux jeunes comédiens amateurs de faire

valoir leur talent sur scène aux côtés de leur aîné Mohamed Himour. A travers «Nouar Essebar», ces deux réalisateurs signent également leur deuxième collaboration fructueuse après leur partenariat dans «Tharoua thour», produite à l'occasion du cinquantenaire du recouvrement de l'Indépendance nationale. La nouvelle pièce a permis en outre au public d'apprécier le talent créatif du staff technique qui a enchanté la scène par ses accompagnements originaux, dont le scénographe Ali Hazati, le chorégraphe Rabah Bouakkada et le musicien Mohamed Zami. «Nouar Essebar» fera partie des pièces en compétition lors de la 9<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre professionnel d'Alger, qui se tiendra au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi du 28 août au 8 septembre prochains, a annoncé la direction du TRO.

A.S.

## Journées du théâtre pour enfants de Boumerdès

## Plus de dix troupes au programme

Plus d'une dizaine de troupes théâtrales prennent part aux 8<sup>es</sup> Journées nationales du théâtre pour enfants, ouvertes samedi à Boudouaou (Boumerdès).

Cet événement artistique de 4 jours, organisé à la salle de théâtre du centre culturel de Boudouaou par l'association locale du théâtre, a été inauguré par un grand carnaval d'enfants qui a sillonné les grands boulevards de la ville.

Les enfants, présents en grand nombre avec leurs parents, ont été ensuite invités à une exposition de photos et réalisations d'enfants, avant de prendre place pour assister à une représentation théâtrale intitu-

lée «El Mokhtabar» (le laboratoire) de l'association du théâtre de Boudouaou.

Participent à cette manifestation les troupes «Dhiaa El Khachaba» de Tiaret, «Erissala» de M'sila, «Libthourene» de Tizi-Ouzou, «Numidia» de Boumerdès, la Coopérative culturelle théâtrale de Sétif, «El Basma Ethakafia» du théâtre pour enfants de Skikda, «Ethouraya» pour les arts dramatiques et du théâtre de Tiaret, et l'association «Choumoue Thakafia» de Naâma. Entre autres représentations théâtrales en lice pour le prix du «Masque d'or» sanctionnant ces journées, figurent les pièces de théâtre «Hikayate Bakara» (Histoire d'une vache), «El

Kilada Allaima» (Le collier maudit), «Kassabate El Assafir» (Le roseau des oiseaux), «Aloueba Oua Al ward» (Le jouet et les roses), «Ailate Al Adawate» (La famille des fournitures), «Alasdikaa Oua El Firaane Athalatha» (Les amis et les trois souris), et «Alouane Atabaa» (Les couleurs de la nature).

Des ateliers de formation pour les enfants dans les domaines de la comédie, de l'écriture théâtrale et de la chorégraphie sont programmés lors de cette manifestation qui prévoit aussi l'organisation de concours et de jeux, en plus d'une cérémonie en l'honneur de nombreuses figures artistiques. K.M.

## Soirées de ramadhan à Mila

## Un programme riche et varié

Un riche programme d'activités culturelles, artistiques et religieuses a été concocté dans la wilaya de Mila pour animer les veillées du mois sacré de ramadhan, a indiqué samedi le directeur de la culture, Mohamed Bouchehlata. Le programme, préparé pour répondre à tous les goûts, comporte des galas de musique, des tours de chant, des soirées dédiées à l'Inchad, des concours ainsi que des conférences à caractère religieux, a précisé le même respon-

sable. Un montant de 10 millions de dinars, puisé du budget de la wilaya, a été affecté au comité des fêtes de la wilaya qui chapeautera ce programme d'animations «varié et original», mettant à contribution les Assemblées populaires communales (APC), a ajouté M. Bouchehlata. Un programme similaire riche en activités est également prévu par la maison de la culture Moubarek- El Mili de Mila, a indiqué son directeur, Abdelmadjid Guendouz qui a annoncé l'organisation

d'une manifestation vouée à l'Inchad en présence de plusieurs artistes connus.

Lors d'une rencontre consacrée aux préparatifs du mois sacré, le wali, Abderrahmane Kaddid, a appelé les présidents des APC à donner «l'importance qui convient» aux veillées du ramadhan, en exploitant «rationnellement et judicieusement» tous les espaces culturels et de jeunesse disponibles.

F.H.

## Festival de la chanson chaouie

## Climat de fête à Khenchela

Le Festival culturel local de la musique et de la chanson chaouie, ouvert samedi à Khenchela, a créé une ambiance festive et une certaine «fraîcheur» très appréciées des habitants d'une ville accablée par une chaleur étouffante en ce premier jour de l'été 2014. La 7<sup>e</sup> édition de cette manifestation culturelle, très attendue chaque année, sera marquée par la participation d'artistes venus de plusieurs wilayas dans l'Est du pays, dont Biskra, Batna, Oum El Bouaghi, Mila, Souk

Ahras et Tébessa, qui se produiront sur une scène aménagée au complexe thermal de Hammam Salihine, situé à 4 km de la ville. Le premier spectacle donné peu après la cérémonie d'ouverture, organisée près d'une kheima (tente) géante dressée en l'honneur de participants et des invités, a été animé par la troupe «Hob Ettourath» de Mila dont la production a charmé le nombreux public présent. Plusieurs autres groupes et artistes se succéderont sur scène avec l'espoir de

figurer parmi les trois meilleures formations appelées à participer au Festival national de la chanson amazighe, prévu en décembre prochain à Tamanrasset. Les prix allant de 200 000 à 400 000 dinars, ainsi qu'un prix spécial du jury, constituent les autres sources de motivation des artistes qui ne devraient pas manquer de susciter, jusqu'au 26 juin prochain, l'enthousiasme du public de la capitale du Chabor, berceau du regret-té Ali El-Khencheli. S.T.

## Rendez-vous culturels

**Institut français d'Alger**  
Jusqu'au 26 juin : Installation vidéo «Le corps manquant», autour de la thématique du corps.

Jusqu'au 29 août : Salon d'Été des Artistes Algériens

**Maisons de la culture de Sidi Bel-Abbès**

Jusqu'au 24 juin : Festival national de la chanson raï  
Galerie Dar El-Kenz.

Jusqu'au 24 juin : Exposition collective d'arts plastiques Regards croisés II, par les artistes Bettina Heinen-Ayach, Valentina Ghanem, Souhila Belbahar, Djahida Houadef, Assia

Abdelmoumen, Djanet Dahel, Zohra Sellal, Safia Zoulid, Meriem Aït El Hara, Feriel Kouadria et Karima Sahraoui.

**Galerie Les Ateliers Bouffée d'Art**

Jusqu'au 30 juin : Exposition collective d'arts plastiques, avec les artistes Djahida Houadef, Mustapha Boucetta, Amar Briki, Saïd Debladji, Adlane Djeflal, Hacem Drici, Jaoudet Gassouma, Mustapha Nedjaï et Hellal Zoubir.

**Maison de la culture de Tizi Ouzou**

Du 19 au 24 juin : Festival local de la poterie de Maâtkas.

**Maison de la culture de Mostaganem**

Du 19 au 24 juin : Festival local de l'inchad.  
**Maison de la culture de Khenchela**

Du 20 au 26 juin : Festival local de la chanson chaouie.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Procès des auteurs de l'enlèvement de la petite Aya à Dellys

### D'une à 10 années de réclusion à l'encontre des accusés, dont 3 femmes

UNE AFFAIRE digne des grandes affaires hollywoodiennes que le tribunal criminel, près la cour de Boumerdès ait eu à rejurer, au cours de cette session criminelle. Il s'agit d'une affaire de kidnapping d'une fillette de 7 ans. Le tribunal criminel de première instance a condamné 2 femmes divorcées, Z. Hayat, D. Nadia, à la peine de 15 ans de réclusion criminelle, une autre, B. Ouarda dont le mari est en détention dans un centre pénitencier, à 10 ans et 3 autres accusés à 5 ans de prison ferme. Ils sont reconnus coupables des chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, kidnapping et demande de rançon. Cette affaire a été initiée au mois de ramadhan 2010 par l'accusé M. Aziz qui est un ami du père de la victime. Lequel était dans une situation financière catastrophique. Pour combler ce déficit, il a planifié une opération de kidnapping avec sa maîtresse Z. Hayat, une trentaine d'années, qui habite Tizi-Ouzou. Cette opération pourrait rapporter beaucoup, puisqu'il s'agit de l'enlèvement de la fille d'un entrepreneur. Pour la réussite de cette opération, elle s'est associée avec deux autres femmes D. Nadia et B. Ouarda et un chauffeur de taxi. Le jour des faits remonte au 16 août 2010 aux environs de 16 heures, lorsque trois femmes Z. Hayat, D. Nadia et B. Ouarda et L. Naim à bord d'un véhicule conduit par D. Mohamed Faycal se sont rendus au quartier des Salines «est» relevant de la commune de Dellys où réside la petite Aya (la victime), âgée de 7 ans, avec sa famille. Sur les lieux, Hayat s'est assurée, auprès d'une voisine, du domicile familial de la petite Aya qui jouait devant la porte d'entrée. Hayat s'est présentée à elle pour lui dire que je suis un membre de ta famille si tu veux m'accompagner chez le boulanger pour acheter des gâteaux et du kalbellou et revenir à la maison. Toute contente, la petite accepta, volontiers, devant ses copines. Au dernier virage, elle l'embarqua dans la voiture et prend la fuite vers la ville des Genêts (Tizi-Ouzou). Quelques instants après, l'alerte est donnée par les habitants de la cité de la disparition de la petite Aya. Les gendarmes, informés, se sont rendus sur les lieux pour recueillir des informations, la marque de la voiture et le signalement de la femme qui a accompagné Aya. A quelques minutes de la rupture du jeûne, le père de la victime, un entrepreneur, reçoit un appel téléphonique d'une certaine Nadia qui s'est présentée comme étant membre d'un groupe terroriste armé et réclame une rançon de 200 millions de centimes contre la libération de sa fille. Le père aurait soupçonné une de ses amies avec qui il avait des affinités. Après plusieurs jours de recherche et d'investigation, la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale a réussi à démanteler le réseau et arrêter tous les accusés qui ont participé à l'enlèvement de la petite Aya. Laquelle a été bien orchestrée par le chef de file Hayat et de son complice M. Aziz. Ce dernier, à la barre, a rejeté toutes les accusations portées contre lui. C'est après délibération que le tribunal criminel a rendu le verdict condamnant les 3 femmes, Z. Hayat, D. Nadia divorcées et B. Ouarda, à la peine de 8 ans de réclusion criminelle, 2 autres accusés M. Aziz, D. Mohamed à 10 ans de prison ferme et L. Naim à une année de prison. Ils sont reconnus coupables des chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, kidnapping et demande de rançon.

Ahmed K.

## Contrefaçon à Médéa

### Plus de 1 600 supports audiovisuels contrefaits saisis

UNE QUANTITÉ importante de supports audiovisuels, estimée à plus de 1 600 CD et DVD, a été saisie récemment par la police judiciaire (PJ) de Médéa, a-t-on appris dimanche auprès de la sûreté de wilaya. Ces produits contrefaits ont été saisis lors d'une perquisition effectuée dans un local commercial servant à la contrefaçon de différents types de supports audiovisuels, a-t-on précisé. Les perquisitions opérées dans ce local commercial, utilisé également comme atelier clandestin de fabrication des supports audiovisuels, ont permis de saisir des centaines de CD, DVD et DVX contrefaits, ainsi que du matériel servant à la confection de ces supports. Cette opération est intervenue suite à des informations faisant état de la commercialisation de supports audiovisuels contrefaits, dont le contenu de certains porte atteinte aux bonnes mœurs, a-t-on expliqué. L'enquête diligentée par les services de la PJ a abouti à l'identification des individus à l'origine de ce trafic, a-t-on ajouté. Trois individus, impliqués dans ce trafic, ont été appréhendés et auditionnés, en attendant d'être déferés devant la justice, a indiqué la même source, en rappelant qu'une quantité similaire de CD et DVD contrefaits a été saisie, au mois de mai dernier, dans un autre local commercial, situé au centre-ville de Médéa, où des scanners, des graveurs et des équipements informatiques utilisés pour la confection de ces supports ont également été saisis.

Yacéf D.

## VAHID HALILHODZIC CHANGE SA TACTIQUE FACE À LA CORÉE DU SUD



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Mondial 2014/Algérie 4 - Corée du Sud 2

### Les Verts flamboyants !

■ L'équipe nationale de football a réussi un bon coup en l'emportant face à la Corée du Sud sur le score sans appel de 4-2, revenant de loin et prenant une belle revanche après la défaite lors du premier match face à la Belgique.

Par Anouar M.

L'équipe nationale est entrée en force lors de ce match joué hier soir à Porto Alegre au sud du Brésil. Les Verts n'avaient en tout cas d'autre choix que de jouer l'offensive à outrance pour tenter de déstabiliser cette équipe coréenne connue pour être une véritable play-station, en référence à la vitesse de ses joueurs. Complètement métamorphosée et portée vers l'attaque grâce aux remaniements effectués par le coach, Halilhodzic, les Fenecs ont porté le danger vers les bois de la Corée dès les premières minutes. Ainsi, et à la 8', Djabou bote un corner et Slimani tente de mettre une tête mais le ballon passe à côté. A la 22', une longue balle est envoyée à partir de la défense en direction des attaquants, Slimani est pris de court, et la défense coréenne se dégage difficilement. Les Verts ouvriront la marque à la 25' grâce au buteur, Islam Slimani qui après une longue passe de Boughera trompe le portier coréen d'un tir à ras de terre. A la 26', Brahimi tente une échappée sur la gauche et pénètre mais son tir est vite contré par la défense adverse. La sélection nationale ne s'arrête pas là et ajoute un second but à la 27', soit deux minutes après le premier et qui porte la signature de Halliche, d'une



Ph. > Dk.

tête imparable après un corner botté par Djabou. Les Verts corseront encore le score à la 37' par l'entremise de Djabou qui reçoit une passe lumineuse de son coéquipier de Slimani qui s'est reconverti en passeur décisif. La deuxième mi-temps a souri dans ses débuts à la Corée qui réduit le score à la 49' par l'entremise de Sun qui profite d'un flottement en défense et se joue de Boughera pour inscrire le but d'une frappe imparable. La pression coréenne se faisait plus inquiétante pour le camp algérien à fur et à mesure que le temps passait et on enregistre une grosse occasion pour Kim à la 59' qui oblige Mbolhi à étaler toute sa classe pour dévier le cuir en corner. Et alors qu'on s'attendait à ce que la Corée fasse encore pression, c'est l'Algérie qui creuse

l'écart à nouveau grâce à Brahimi à la 61', après un bel échange avec Feghouli et une frappe impeccable. Cependant, les Verts encaisseront encore une fois un autre but à la 71', inscrit par Koo après un centre à partir de la droite après une hésitation en défense. On s'arrêtera donc là et l'Algérie a empoché sa première victoire du Mondial renouant à l'occasion avec le succès dans cette compétition puisque cela fait 32 ans que les Verts n'avaient pas gagné dans cette compétition. Avec la défaite de la Russie face à la Belgique (1/0), l'Algérie se place à la deuxième place et se relance dans la course pour la qualification pour le deuxième tour, à condition de bien négocier son dernier match face à la Russie jeudi prochain.

A. M.